

GOFFIN (*Clémence*), Femme d'œuvres (Bruxelles, 26.2.1826-Bruxelles, 4.2.1906). Épouse de Rongé.

Madame de Rongé n'était pas seulement un noble cœur, une intelligence d'élite, un esprit largement ouvert, elle était la charité personnifiée. Enthousiaste et clairvoyante, elle fut une des premières à s'intéresser aux efforts belges au Congo et à comprendre le haut intérêt national qui s'attachait à l'œuvre de Léopold II.

Elle accueillait dans son salon, avec Charles Lemaire à qui elle vouait une affection maternelle, des coloniaux de la première heure : officiers, médecins, publicistes, hommes politiques, qui dans une atmosphère de chaude sympathie et de hautes préoccupations patriotiques cultivaient l'idéal qu'ils portaient en eux.

C'est dans ce cénacle que Ch. Lemaire formula le projet d'édifier en Belgique un établissement hospitalier qui accueillerait les coloniaux rentrés d'Afrique, anémiés ou malades et leur assurerait les soins spécialisés que réclamait leur état. Cette institution se justifiait d'autant plus que nombre de rentrants n'avaient pas de foyer pour y être reçus et soignés et que, rarissimes étaient en Belgique, à cette époque, les médecins possédant l'expérience de la pathologie tropicale.

L'idée de Ch. Lemaire déborda du salon de Madame de Rongé dans la presse et dans les sphères officielles où elle rencontra plus d'objections que d'appuis. Ce n'était pas pour décourager le promoteur qui trouva chez Madame de Rongé l'artisan de sa réalisation.

En avril 1898, quand Charles Lemaire repart au Congo investi d'une mission scientifique au Katanga, il sait que Madame de Rongé a décidé que la meilleure propagande en faveur de son projet consistait à le réaliser dans la mesure des moyens dont on disposait, c'est-à-dire les quelque dix mille francs qu'elle apportait.

Dans cette lourde tâche, elle fut efficacement secondée par le D^r Dryepont et le major Pétillon.

Au surplus, les circonstances vinrent heureusement à son aide.

Le docteur Robbe, médecin distingué de Bruxelles, possédait à Watermael dans un grand parc une villa agencée en clinique qui pouvait à l'occasion recevoir quelques malades. Désireux de collaborer à l'œuvre humanitaire de Madame de Rongé, il accepta qu'on construisît dans le parc un pavillon en bois comportant trois chambres, une salle à manger et une salle de réunion. La « Villa Coloniale » existait !

A la mort du D^r Robbe, le restant de la propriété fut acquis grâce à la générosité de Madame de Rongé.

Le service médical y était assuré par le D^r Van Campenhout assisté, après le décès du D^r Robbe, du D^r Hénaux, et la direction hospitalière par Mademoiselle Carpentier, pharmacienne.

L'administration relevait d'un comité dont Madame de Rongé accepta la présidence d'honneur, le ministre d'État De Bruyn la présidence ; le chevalier de Cuvelier, M. de Rongé, le notaire Ectors, Van Ypersele de Strihou, le C^t Ch. Lemaire, le major Pétillon et le D^r Dryepont complétaient le comité. La généreuse réalisation de Madame de Rongé rendit pendant de longues années les plus grands services aux coloniaux victimes du climat africain.

12 mars 1950.

A. Engels.

Note du Dr Duren, *Historique de la fondation de la villa Coloniale de Watermael*. — Trib. cong., 8 février 1906-15 février 1906.